



QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le **PLUi** est un document d'urbanisme qui traduit un projet de territoire, à l'échelle des 15 communes de la Montagne bourbonnaise.

Le **PLUi** est un document opérationnel fixant les règles générales d'utilisation du sol et de constructibilité sur l'ensemble du territoire des 15 communes. Elles s'appliquent lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le **PLUi** s'appuie sur un projet de développement et d'aménagement du territoire construit et partagé, définissant les évolutions souhaitées pour le territoire en termes de cadre de vie, d'économie, d'habitat, de tourisme, de paysage, d'environnement notamment, et ce pour la prochaine décennie.

Vichy



POURQUOI ÉLABORER UN PLUI ?

L'intérêt est de se doter d'un document de planification commun, adapté à l'identité et aux problématiques particulières de la Montagne Bourbonnaise.

LES ÉTAPES INCONTURNABLES DU PLUI

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

La photographie du territoire sous tous les angles
.....
Quelle est la situation actuelle ?

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

La stratégie politique d'aménagement horizon 2030
.....
Quel territoire voulons nous?

LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

La traduction du PADD au sein du règlement et du zonage qui déterminent «où et comment construire ?»
.....
Comment atteindre notre but ?

ARRÊT ET VALIDATION DU PROJET DE PLUI

Recueil des avis des partenaires
Enquête publique
.....
Qu'en pensent les partenaires et la population ?

LA CONCERTATION EN PRATIQUE

POUR QUI ?

Tous ceux qui se sentent concernés par l'avenir du territoire : habitants, acteurs socio-professionnels, associations, élus du territoire ...

POURQUOI ?

- Répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants
- Enrichir les études techniques par leur expertise d'usage
- Engager une dynamique de réflexion collective

COMMENT ?

S'INFORMER

- **Site internet** www.vichy-communaute.fr
- **Lettre d'information** à chaque étape

S'EXPRIMER

- **Réunions publiques** à chaque étape
- **Registre** de concertation à votre disposition dans chaque mairie

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : CHIFFRES CLÉS

LES COMPOSANTES



15
COMMUNES
ÉTENDUES SUR 402 KM²



50%
DU TERRITOIRE
COUVERT PAR
DES BOISEMENTS



4
SITES
NATURA 2000



5
MONUMENTS
HISTORIQUES

LE FONCTIONNEMENT



6 550
HABITANTS
9% DES HABITANTS DE
VICHY COMMUNAUTÉ



30%
DE MÉNAGES
AVEC ENFANTS



1 473
EMPLOIS
DONT 42% OCCUPÉS
PAR DES ACTIFS HABITANTS
SUR LE TERRITOIRE



84
ÉQUIPEMENTS
ET SERVICES



27
LOGEMENTS
CONSTRUITS
CHAQUE ANNÉE



3 014
RÉSIDENCES
PRINCIPALES
DONT 39% DE LO-
GEMENTS LOCATIFS



1 564
RÉSIDENCES
SECONDAIRES



67
UNITÉS
D'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE



407
ENTREPRISES
(HORS AGRICULTURE)



284
EXPLOITATIONS
AGRICOLES



60
COMMERCES
DONT 20 DE PROXIMITÉ



7
SCIERIES

PRÉVOIR L'AVENIR DU TERRITOIRE

- Quelle évolution démographique du territoire ?
- Quelles formes d'habitat développer pour s'adapter aux besoins actuels ?
- Quelle place donner au tourisme ?
- Quelles réponses apporter aux difficultés de l'activité agricole en montagne ?
- Comment concilier développement du territoire et préservation du cadre de vie et de l'environnement ?
- Quelles filières économiques sont adaptées au territoire ?